

	SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE POLICE ET DE SECURITE	29 mars 2012
	<b>SNPS Info</b>	

## PJF – CP COMMISSIONNÉS

### ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT

Suite à l'arrêt rendu par le Conseil d'Etat le 15 février dernier, l'arrêt ministériel relatif à la liste des commissionnements supplémentaires au grade de CP au sein de la PJF a été suspendu.

L'autorité propose de retirer cet AM et, dans un même temps, de publier un nouvel AM rectifié devant répondre aux attentes du Conseil d'Etat.

L'autorité diffusera aussi vite que possible une information complémentaire. La suspension des commissionnements au grade de CP devrait donc n'être que temporaire pour que ces commissionnements soient ensuite réinstaurés avec effet rétroactif.

Le SNPS, en collaboration avec l'autorité, tâche de sauvegarder tous les droits acquis. Le fait que certaines autorités n'autorisent plus à indiquer le grade de commissionnement ne signifie donc nullement que cette situation soit définitive.

Christian Lorent  
Secrétaire National

Gert Cockx  
Président National